

BRAIVES, COMMUNE DU SAULE												
La Mehaigne aux Braivois										F3 - Lot 3		

1. Description du projet

Ce projet vise à rendre la Mehaigne accessible aux Braivois, promeneurs, pêcheurs... Des accès permettront au public d'observer la Mehaigne, de s'en approcher et pourquoi pas de se l'approprier et donc de la respecter.

Ce projet pourrait se mettre en place via :

- l'aménagement et l'ouverture au public d'un sentier le long d'une portion de la Mehaigne (inspiré du projet de clôture des berges de cours d'eau à Moxhe) ;
- la création de postes d'observation, d'accès ponctuels, de pontons... ;
- l'installation de panneaux didactiques à des endroits où la population peut se connecter à la rivière ;
- l'aménagement de zones de repos, de loisir, d'observation
- un espace public aménagé au barrage du Moulin de Fallais ;
- une zone de baignade éventuellement (cependant la Mehaigne n'est pas reprise comme zone de baignade au sens strict de la législation).

Pour ce faire, un inventaire des terrains communaux qui bordent la Mehaigne devra être réalisé ainsi que l'acquisition de terrains privés pour compléter l'assiette nécessaire à ces aménagements (voir carte des propriétés communales)

2. Justification du projet

Le projet émane du Groupe de Travail « Nature-Eau ». L'idée est de créer des accès à la Mehaigne ouverts à tous, dans le but de sensibiliser les Braivois à l'importance de la qualité de l'eau. Ce projet permettrait de renforcer le rôle de colonne vertébrale que joue la rivière à l'échelle communale.

3. Lien avec la stratégie du PCDR

En 2030, Braives aura réinventé une façon de vivre sa ruralité au profit du bien-être de ses habitants en s'appuyant sur ses deux atouts majeurs : son territoire et ses Citoyens Responsables Acteurs Critiques et Solidaires (CRACS)												
Braives, commune du saule				Braives, commune connectée			Braives, commune zéro carbone			Braives + 100 emplois locaux		
1	2	3	4	1	2	3	1	2	3	1	2	3

1.1/ Renforcer la biodiversité en quantité et en qualité par la préservation de biotopes variés et la création de liaisons entre ceux-ci (couloirs écologiques)

1.2/ Renforcer la gestion intégrée du cycle de l'eau et préserver la Mehaigne.

1.3/ Renforcer les caractéristiques locales par l'aménagement des espaces publics et la mise en valeur du patrimoine bâti et naturel.